

Exposition humaine aux champs électromagnétiques

PRÉSENTIEL

Connaître les grands principes du rayonnement électromagnétique

Savoir différencier les dispositifs qui génèrent des champs électromagnétiques basses et hautes fréquences

Être en capacité de réaliser une évaluation documentaire des risques

● **Code Raf :** IGEC1081 ● **Niveau :** 2 - Initial ● **Durée :** 1 jour ● **Tarif :** à partir de 650.00€ HT

● **Prérequis :** Aucun

● Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principales caractéristiques d'un champ électromagnétique (CEM)
- Savoir différencier les CEM basses et hautes fréquences
- Comprendre comment est généré un champ électrique et comment est généré un champ magnétique
- Exposer la directive et la recommandation européenne ainsi que leur déclinaison en droit français
- Avoir des notions concernant les seuils limites d'exposition
- Connaître les principaux effets de l'exposition aux CEM
- Balayer les cas particuliers de l'exposition des femmes enceinte et des travailleurs porteurs d'implants actifs
- Connaître les étapes de l'évaluation du risque exposition aux CEM
- Etudier l'évaluation documentaire, un rapport de modélisation et deux rapports de mesure

- Appréhender les principaux moyens de précaution
-

● Programme

- Rappels sur les champs électromagnétiques (CEM)
 - Réglementation de l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
 - Aspect santé
 - Aspect juridique
 - Evaluations des risques, exposition aux CEM
 - Moyens de précaution
-

● Méthodes mobilisées

Théorie et exercices collectifs

● Public cible

- Correspondant sécurité (COSEC)
 - Dirigeant de proximité (DPX)
 - Agents travaillant à proximité de sources générant des champs électromagnétiques (ex : Caténariste, Télécom, Centrale Sous-Station, Technicentre ...)
-

● Modalités

01 **Appréciation**

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02 **Évaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée durant la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03

Modalités d'inscription

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com ou commercial@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du 2025/01/23

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com